Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 8 (1930)

Heft: 2

Artikel: Pour honorer les plus vieux des vieillards

Autor: Marval, C. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-721736

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour honorer les plus vieux des vieillards.*

Par le Dr. C. de Marval, Vice-président du Comité de Direction, Monruz-Neuchâtel.

A la dernière assemblée générale de la Fondation Pour la vieillesse un délégué bâlois, M. le pasteur Heer a soumis une idée charmante au Comité de Direction qui s'est déclaré prêt à l'étudier. Il s'agirait de fêter chaque année, au moment de la collecte d'automne, le plus âgé des citoyens — ou des citoyennes — du pays. Lors de sa récente collecte en faveur de la vieillesse, le comité cantonal bâlois a eu la généreuse pensée d'honorer le plus vieil habitant de la ville en lui faisant parvenir une gerbe de fleurs présentée par les enfants d'un orphelinat.

En vérité c'est là une pensée touchante et une façon particulièrement gracieuse d'honorer tous les vieillards en la personne de leur propre doyen. Aussi le président de la Fondation, M. le conseiller fédéral Motta, a-t-il accueilli la suggestion de M. Heer avec joie, avec une joie d'autant plus grande peut-être qu'il croit savoir que la citoyenne la plus âgée de Suisse est . . . une tessinoise!

Il nous semble qu'il est bon de nous arrêter un instant à l'idée soumise par le délégué bâlois, et de voir comment on pourrait la réaliser. Si la Fondation Pour la vieillesse, qui cherche à encourager toutes les manifestations bienveillantes en faveur des vieux et des vieilles, tient à témoigner sa vénération à la personne la plus chargée d'années de notre pays, il s'agirait d'abord de dénicher ce doyen ou cette doyenne.

Grâce à nos comités cantonaux et à leurs représentants qu'on trouve presque dans chaque commune, il ne serait probablement pas très difficile de mettre la main sur le (ou la) centenaire dont le nombre des années, des mois et des jours est le plus grand de tous les habitants de nos vingt-deux cantons. On pourrait songer aussi à fêter le vieillard le plus âgé et la femme la plus chargée d'années.

---

*) Nous serions heureux si cet article provoquait un essaim d'idées auxquelles „Pro Senectute" ouvrirait ses colonnes. (réd.)

De quelle façon le ferait-on?

Sans doute d'une manière très simple, afin de ne pas procurer une émotion trop forte au jubilaire, ... mais très digne aussi pour que la jeunesse retienne le geste et qu'elle se rende compte de l'honneur, du respect et de la vénération qu'on doit aux cheveux blancs. Il faut donc associer la jeunesse à la manifestation; elle doit y participer; c'est

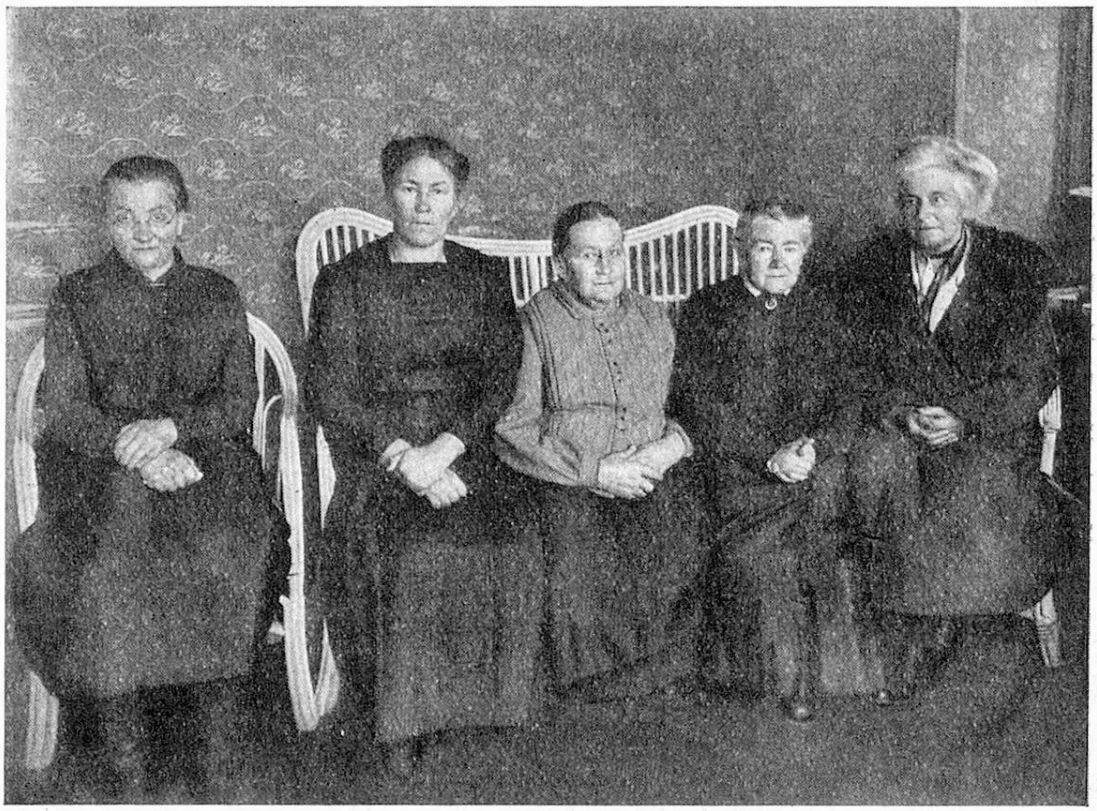

Frauen aus dem Urner Altersheim in Flüelen.

par des enfants que les vieillards doivent être fêtés. Bâle nous a montré le chemin qu'il faut suivre: des fleurs et des voix enfantines!

Représentons-nous quelque village isolé où demeurerait le plus vieux de nos concitoyens, soit en plaine, soit à la montagne, au centre de la Suisse ou ... au Tessin. Au moment de la chûte des feuilles, au moment de la collecte annuelle, par une sombre ou lumineuse journée du mois d'octobre, on verrait se dérouler une scène touchante et digne d'émouvoir les personnes présentes:

Au jour fixé, après avoir répété deux ou trois chœurs

de circonstance, les enfants endimanchés, portant des bouquets, se dirigent sous la conduite de leur instituteur et accompagnés de membres du Comité cantonal de Pour la vieillesse, vers la demeure du jubilaire. La cloche de l'église sonne. Le groupe quitte le collège au son de la musique. Devant la maison, on s'arrête en demi-cercle, et l'on chante sous les fenêtres de celui qu'on veut honorer par ce qu'il est vieux, très vieux, le plus vieux de tout le pays! Quelques fillettes montent à l'étage (pas trop! car le logis est exigu), et l'une d'elles, en un gentil boniment, dit l'affection de la population pour celui ou celle à qui l'on a préparé cette petite fête. On lui remet des fleurs, et le délégué de Pour la vieillesse y ajoute un cadeau approprié, offert par la direction de la Fondation*). Cette courte cérémonie dont tous les détails ont été règlés à l'avance, ne dure que peu de minutes. Chaque enfant prend congé en serrant la main du jubilaire, puis l'on exécute un dernier chant dans la rue, un dernier salut avant de rentrer en cortège.

Comme c'est simple! Et comme c'est réconfortant pour les vieux et les jeunes de sentir qu'ils font partie d'une nation où l'on sait honorer les vieillards, leur mettre un peu de joie dans le cœur, leur faire glisser un rayon de soleil dans la chambrette sombre, et leur laisser un souvenir sous forme de fleurs et de petits cadeaux qui rappelleront à ce bon vieux que malgré son grand âge on ne l'a pas oublié!

P.S. Et nous pensons que le Secrétariat général de notre Fondation fera volontiers les démarches nécessaires pour découvrir, chaque année, le plus âgé des bénéficiaires de Pour la vieillesse, et que la Direction couvrira volontiers les frais de ces manifestations, même ceux d'une photographie de la scène afin de la reproduire dans Pro Senectute.

---

*) On pourrait y joindre encore une adresse joliment enluminée portant le nom du vieillard. Quant au cadeau, il pourra varier suivant les circonstances: une robe de chambre, un fauteuil, ou tel autre objet mobilier faisant défaut, un châle douillet, de jolis coussins, un beau livre, une „pipe d'honneur", etc.